

Instructions de montage et d'utilisation des ponts à tuyaux et à câbles



Les ponts de tuyaux et de câbles qui se trouvent sur la chaussée sont initialement considérés comme étant des **obstacles à la circulation conformément au § 32 du Code de la route allemand (StVO)**.

Il est exigé que l'entreprise qui les pose les enlève immédiatement. C'est la raison pour laquelle les ponts à câbles doivent être suffisamment balisés pour les usagers de la route pendant toute la durée des travaux. Cela se fait au moyen de panneaux de signalisation. Les ponts à tuyaux sont généralement signalés par le panneau de signalisation 112 « chaussée accidentée ».

Article 5.10.7 ZTV - SA :

Les passerelles provisoires pour véhicules doivent être signalées par des panneaux de signalisation si le décalage de niveau est supérieur à 25 mm, et la vitesse maximale autorisée doit être réduite. La vitesse peut être réduite à 10 km/h, en concertation avec les autorités des transports.

En règle générale, les ponts à de tuyaux et de câbles ne devraient être utilisés qu'à la lumière du jour et seulement dans des cas exceptionnels dans l'obscurité. S'ils sont utilisés dans l'obscurité, ces zones dangereuses doivent être signalées de manière particulière. Il faut pour cela utiliser l'éclairage extérieur, des réflecteurs ou des bandes rétro-réfléchissantes rouges et blanches !

Remarque générale :

Construction robuste pour protéger les lignes électriques.
Peut être chargé jusqu'à 40 t

Caractéristiques techniques :

Dimensions extérieures :	Dimensions du passage :	Réf.	kg :	Matériau :
850 mm x 300 mm x 90 mm	220 mm x 300 mm x 80 mm	33931	24	Acier, galvanisé conformément à la norme DIN1461



Montage :

Des crochets et des œillets sont fixés sur le côté pour assembler plusieurs éléments. Ces derniers peuvent être accrochés les uns aux autres et à nouveau desserrés.



Option de stockage et de transport :	Réf.
Palette-caisse en treillis	50118-3
Palette-caisse en treillis	50300/ 50301



Consigne de sécurité :

Rouler sur le produit à une vitesse supérieure à la vitesse spécifiée peut endommager le véhicule. Ceci est particulièrement vrai pour les véhicules à faible garde au sol.

Rouler sur le ralentisseur avec des véhicules à une voie (par exemple des motos ou des vélos) peut provoquer une chute. Ceci s'applique en particulier aux vitesses excessives, à la conduite imprudente ou sur route mouillée.

Nous recommandons donc un avertissement préalable et un balisage clairs des deux côtés de l'installation avec le panneau de signalisation 112 (« chaussée accidentée »), combiné au panneau de signalisation 274 (« vitesse maximale autorisée »).

Une conception et une fixation conformes au Code de la route allemand (StVO) sont recommandées.

Points forts :

- Charge très élevée jusqu'à 40 t
- Montage facile grâce à la poignée
- Convient aux grands tuyaux faisant jusqu'à un diamètre de 80 mm

